

Le 4 juin 2026

Communiqué du SNTRS-CGT « Provence-Corse »

Le SNTRS-CGT dénonce l'austérité budgétaire qui affecte les organismes de recherche publique. Le SNTRS-CGT exprime sa vive inquiétude sur l'avenir de la recherche publique française au regard des politiques publiques conduites par les gouvernements successifs. Ces dernières années, les budgets de la recherche publique sont soumis à une austérité qui met en péril le fonctionnement, les effectifs et la pérennisation des activités scientifiques actuelles et leurs développements, alors que la compétition internationale est de plus en plus difficile.

Cette austérité budgétaire a contraint le CNRS à assécher son fonds de roulement avec une perte de -500 millions d'euros en deux ans. La subvention d'État de l'organisme peine à compenser le budget de masse salariale qui atteint 91 % de la subvention. Avec l'inflation et des revalorisations non compensées par la subvention d'État, le budget 2026 ne pourra pas être reconduit en l'état pour 2027. Il n'y a plus aucun crédit disponible pour absorber le déficit imposé par une subvention insuffisante depuis plusieurs années, n'intégrant même pas l'inflation.

L'ensemble des EPST sont confrontés à ses mêmes contraintes qui les conduisent peu à peu à réduire leurs effectifs et les financements de leurs laboratoires. Ceci induit une forte dégradation des conditions de travail et de la sécurité des personnels, mais aussi à une précarité considérable dans les laboratoires et les services, d'un niveau largement supérieur au reste de la fonction publique.

La baisse des budgets des organismes et de l'ANR (-9% en 2026), va affecter durablement le fonctionnement de l'activité scientifique française. L'impact est partout, que ce soit au niveau des crédits de fonctionnement, d'équipement ou d'investissement.

Le SNTRS-CGT refuse ce plan d'austérité qui relève en réalité de choix politiques visant à préserver les 211 milliards d'aides aux entreprises et le développement d'une économie de guerre à laquelle la CGT refuse de souscrire. Une question se pose quant à la méthode gouvernementale qui consiste à donner des financements insuffisants aux organismes de recherche, et de les contraindre à utiliser les financements pluriannuels des appels à projets qui sont hébergés dans les fonds de roulement. Le SNTRS-CGT s'interroge, cette manœuvre ne pourrait-elle pas s'apparenter à une pyramide de Ponzi ?

Nous exigeons donc un changement de cap immédiat avec un plan de financement ambitieux pour la recherche publique afin de poursuivre le développement des activités scientifiques, le développement des recrutements, la résorption de la précarité, la revalorisation des budgets et de nos rémunérations, par le respect des accords de Lisbonne, en accordant 1% du PIB au financement de la recherche publique. Ces investissements sont essentiels pour notre pays afin d'affronter les enjeux économiques, sociétaux, climatiques et environnementaux à venir.

Le SNTRS-CGT invite les personnels à participer aux mobilisations le 11 juin 2026. Pour la région « provence », nous donnons rendez-vous aux personnels à **Marseille, place du Général de Gaulle à 11h30 et à 11h pour une conférence de presse.**